



# COMMUNE DE ROMAINMÔTIER-ENVY

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE LA RECLANNE

– CROY – LA PRAZ – ROMAINMÔTIER-ENVY

GREFFE MUNICIPAL • TÉL. 024 453 15 86 • FAX 024 453 17 22 • 079/398 47 07  
COMMUNE@ROMAINMOTIER.CH

## PRIX DES DECHETS SUR LA DECHETTERIE

**RAPPEL :** Les déchets dont la quantité sort de l'ordinaire communément admis pour un ménage sont facturés selon les prix indiqués ci-dessous. Sont concernés les déchets de chantiers privés, les grandes quantités de déchets suite à un déménagement ou à un décès, les déchets qui devraient être repris par les commerces, etc.

TYPES DE DÉCHETS	ADMIS	FACTURATION
BOIS	OUI	OUI
ENCOMBRANTS	OUI	OUI
FERRAILLE	OUI	OUI
PNEUS (SANS JANTES)	OUI	OUI
COMPOST (EN PETITES QUANTITÉS)	OUI	NON (SAUF GRANDES QUANTITÉS)
INERTES (EN PETITES QUANTITÉS)	OUI	NON (SAUF GRANDES QUANTITÉS)
DÉCHETS SPÉCIAUX	OUI	NON
VERRE	OUI	NON
PAPIER/CARTON	OUI	NON
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE/ÉLECTRONIQUE	OUI	NON
PET	OUI	NON
HUILES	NON	NON
PILES	OUI	NON
ALUMINIUM/FER-BLANC	OUI	NON
ORDURES MÉNAGÈRES	NON	NON
DÉCHETS CARNÉS	NON	NON

### Facturation des déchets

(TVA 7,7 % incluse)

- **Électronique grand public, bureautique, informatique et télécommunication**

- **Appareils ménagers**

- **Appareils électriques**

DÉCHETS TOLÉRÉS SANS FACTURATION. DOIVENT NORMALEMENT ÊTRE RAMENÉS OU REPRIS PAR LE REVENDEUR/COMMERCE.

#### Mobilier

DÉCHETS TOLÉRÉS AVEC FACTURATION (PRIX BOIS OU ENCOMBRANTS SUIVANT LA DESTINATION).

DOIVENT NORMALEMENT ÊTRE RAMENÉS OU REPRIS PAR LE REVENDEUR/COMMERCE.

#### Bois (dès 1/2 m<sup>3</sup>)

90 FRANCS/M<sup>3</sup>

FACTURATION DÈS UN DEMI-MÈTRE CUBE, OU S'IL Y A UNE TROP GRANDE RÉPÉTITION DE PETITES QUANTITÉS.

#### Encombrants

50 CENTIMES/KG POUR OBJETS LOURDS (PAR EXEMPLE CANAPÉ, FAUTEUIL, MEUBLE (SAUF EN BOIS), ETC.)

OU

10 FRANCS/M<sup>3</sup> POUR OBJETS LÉGERS ET VOLUMINEUX

(PAR EXEMPLE GROS DÉCHETS DE PLASTIQUE, PLANCHE À VOILE, ETC.)

#### Ferraille (dès 1 m<sup>3</sup>)

FACTURATION S'IL Y A UN TROP GRAND VOLUME : 10 FRANCS/M<sup>3</sup>

#### Inertes (dès 1 m<sup>3</sup>)

FACTURATION S'IL Y A UN TROP GRAND VOLUME : 70 FRANCS/M<sup>3</sup>

#### Compost (dès 2 m<sup>3</sup>)

FACTURATION S'IL Y A UN TROP GRAND VOLUME : 20 FRANCS/M<sup>3</sup>

#### Pneus (pneus tracteur pas acceptés)

PNEUS VOITURE 5 FRANCS/PIÈCE  
(10 FRANCS AVEC JANTE)